

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.076

L'An deux Mille Six, le 28 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. HUGENDOBLER représenté par M. CHABANEAU
M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS -EXCUSES : M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL

VOTE : UNANIMITE

La Commission « Social & Aïnés », qui s'est réunie le 1^{er} Juin 2006, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission «Social & Aïnés »,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer les subventions suivantes :

○ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ACTION EDUCATIVE	150,00
○ ASSOCIATION VALENTIN HAUY	800,00
○ ASSOCIATION FRANCE COULET	2 500,00
○ SECOURS CATHOLIQUE	1 800,00
○ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	1 800,00
○ SECTION DE ROYAN DES ACCIDENTES DU TRAVAIL	150,00
○ ASSOCIATION DES HANDICAPES DU PAYS ROYANNAIS	650,00
○ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA COTE DE BEAUTE	1 100,00
○ AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	18 000,00
○ ROYAN SOLIDARITE	1 800,00
○ ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU PAYS ROYANNAIS	1 800,00
○ ALZHEIMER CHARENTE MARITIME	500,00
○ SECTION LOCALE DE ROYAN DES DEPORTES INTERNES RESISTANTS PATRIOTES	305,00
○ ANCIENS COMBATTANTS ET POILUS D'ORIENT DES T.O.E & D'A.F.N	100,00
○ DECORES DU TRAVAIL DE ROYAN COTE DE BEAUTE	250,00
○ DE FIL EN AIGUILLE	100,00
○ AMICALE DES LOCATAIRES HLM DE ROYAN	250,00
○ ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES SECOURISTES DE LA PROTECTION CIVILE	250,00
○ ASSOCIATION SOURIRE ANGKOR	300,00
○ LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU PAYS ROYANNAIS	200,00
○ SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER ROYAN ET COTE DE BEAUTE	1 000,00
TOTAL	33 805,00

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 juillet 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT